



États financiers
Pour l'exercice clos le 28 février 2018



Fondation canadienne de la faune
États financiers
Pour l'exercice clos le 28 février 2018

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État de la situation financière	3
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	4
État des flux de trésorerie	5
Résumé des principales méthodes comptables	6
Notes afférentes aux états financiers	11
Annexe des fonds affectés et de dotation	21

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la Fondation canadienne de la faune

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation canadienne de la faune, qui comprennent l'état de la situation financière au 28 février 2018, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation canadienne de la faune au 28 février 2018, ainsi que de ses résultats et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Collins Barrow Ottawa s.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Le 13 juin 2018
Ottawa (Ontario)

Fondation canadienne de la faune État de la situation financière

28 février 2018

(Avec les montants correspondants au 28 février 2017)

	Fonds affectés et de dotation (annexe)			2018 Fonds totaux	2017 Fonds totaux
	Fonds général	Fonds affectés	Fonds de dotation Total		
Actifs					
Actifs à court terme					
Trésorerie (note 1)	260 449 \$	10 966 \$	11 422 \$	22 388 \$	148 165 \$
Placements à court terme (note 2)	17 367	30 183	75 337	122 887	97 655
Créances	1 324	118	-	1 442	1 699
Charges payées d'avance	-	-	-	-	3 405
	279 140	41 267	86 759	407 166	250 924
Actifs à long terme					
Placements (note 2)	2 054 734	218 196	152 735	2 425 665	2 409 273
Imprimerie, au coût	1 250	-	-	1 250	1 250
	2 055 984	218 196	152 735	2 426 915	2 410 523
	2 335 124 \$	259 463 \$	239 494 \$	2 834 081 \$	2 661 447 \$
Passifs et soldes de fonds					
Passifs à court terme					
Comptes fournisseurs et charges à payer	20 966 \$	485 \$	-	485 \$	22 997 \$
Dû à la Fédération canadienne de la faune (note 8)	237 079	-	-	237 079	31 452
Produits reportés	-	-	-	-	2 000
Apports reportés (note 3)	17 328	-	-	17 328	17 328
	275 373	485	-	485	73 777
Soldes de fonds (note 4)					
Affectés à l'externe (notes 5 et 6)					
Produits et capital de dotation	-	224 390	239 494	463 884	455 810
Gain net non réalisé sur placements	-	34 588	-	34 588	47 657
Affectés à l'interne (note 7)	1 294 283	-	-	1 294 283	1 251 534
Non affectés (note 7)					
Exploitation	556 705	-	-	556 705	556 705
Gain net non réalisé sur placements	208 763	-	-	208 763	275 964
	2 059 751	258 978	239 494	2 558 223	2 587 670
	2 335 124 \$	259 463 \$	239 494 \$	2 834 081 \$	2 661 447 \$

Pour le conseil : Robert Barton Président Roland Michaud Trésorier

Le résumé des principales méthodes comptables, les notes afférentes et l'annexe font partie intégrante de ces états financiers.

Fondation canadienne de la faune

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

Pour l'exercice clos le 28 février 2018

(Avec les montants correspondants pour l'exercice clos le 28 février 2017)

	Fonds affectés et de dotation (annexe)							
	Fonds général		Fonds affectés		Fonds de dotation		Total	Total
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Produits								
Subventions (note 8)	300 893 \$	300 893 \$	-	-	-	-	-	-
Dons commémoratifs (note 8)	42 749	64 449	-	-	-	-	-	-
Autres dons	232 752	212 898	-	-	2 200	2 151	2 200	2 151
Intérêts et dividendes	66 226	76 357	14 085	17 108	-	-	14 085	17 108
Gain net (perte nette) réalisé(e) sur vente de placements	(8 432)	9 339	1 773	414	-	-	1 773	414
Événements	-	262 171	-	-	-	-	-	-
	634 188	926 107	15 858	17 522	2 200	2 151	18 058	19 673
Charges (note 8)								
Honoraires professionnels	29 697	33 143	1 984	1 893	-	-	1 984	1 893
Application de la stratégie	1 277	1 730	-	-	-	-	-	-
Bourses, subventions et programmes (note 8)	340 881	330 304	8 000	8 100	-	-	8 000	8 100
Salaires et charges sociales	-	83 149	-	-	-	-	-	-
Frais fiduciaires	1 141	-	-	-	-	-	-	-
Développement du marché	189	2 027	-	-	-	-	-	-
Frais de déplacement, de bureau et autres	4 294	3 824	-	-	-	-	-	-
Frais de collecte de fonds	7 171	224 653	-	-	-	-	-	-
	384 650	678 830	9 984	9 993	-	-	9 984	9 993
Excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice avant l'élément ci-dessous	249 538	247 277	5 874	7 529	2 200	2 151	8 074	9 680
Transfert à la Fédération canadienne de la faune (note 8)	(206 789)	(182 828)	-	-	-	-	-	-
Variation nette du gain non réalisé sur placements (notes 5 et 7)	(67 201)	225 704	(13 069)	44 172	-	-	(13 069)	44 172
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice	(24 452)	290 153	(7 195)	51 701	2 200	2 151	(4 995)	53 852
Soldes de fonds, début de l'exercice	2 084 203	1 794 050	266 173	214 472	237 294	235 143	503 467	449 615
Soldes de fonds, fin de l'exercice	2 059 751 \$	2 084 203 \$	258 978 \$	266 173 \$	239 494 \$	237 294 \$	498 472 \$	503 467 \$

Fondation canadienne de la faune

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 28 février	2018	2017
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice		
Fonds général	(24 452) \$	290 153 \$
Fonds affectés et de dotation	(4 995)	53 852
Moins : Dons reçus des fonds de dotation ajoutés au capital des fonds	(2 200)	(2 151)
	(31 647)	341 854
Ajustements pour		
Perte nette (gain net) réalisé(e) sur vente de placements	6 659	(9 753)
Variation nette du gain non réalisé sur placements	80 270	(269 876)
	55 282	62 225
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Créances	257	2 643
Charges payées d'avance	3 405	79 783
Comptes fournisseurs et charges à payer	(1 546)	(4 015)
Dû à la Fédération canadienne de la faune	205 627	(31 153)
Produits reportés	(2 000)	(49 000)
	261 025	60 483
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Augmentation nette des placements	(128 553)	(48 376)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dons reçus des fonds de dotation ajoutés au capital des fonds	2 200	2 151
Augmentation nette de trésorerie au cours de l'exercice	134 672	14 258
Trésorerie, début de l'exercice	148 165	133 907
Trésorerie, fin de l'exercice	282 837 \$	148 165 \$

Fondation canadienne de la faune

Résumé des principales méthodes comptables

28 février 2018

Nature de l'organisation La Fondation canadienne de la faune (la « Fondation ») a été prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations sans but lucratif* le 21 août 2014 comme Canadian Wildlife Foundation Fondation canadienne de la faune. Conformément aux statuts de prorogation (les « statuts ») de la Fondation dressés au titre de la Loi, l'objectif principal de la Fondation est de recevoir et de conserver des fonds pour l'usage et le bénéfice de la Fédération canadienne de la faune (la « Fédération ») ou d'autres donateurs reconnus en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). La Fondation fait également progresser l'éducation en offrant des bourses d'études, bourses, prix et autres formes d'aide financière aux étudiants intéressés par la faune et la conservation de l'habitat. Les statuts de la Fondation établissent une catégorie de membres et son premier règlement de fonctionnement général exige que ses membres soient au conseil d'administration de la Fédération. La Fondation est donc contrôlée par la Fédération. Les statuts de la Fondation exigent également que les biens résiduels lors de la liquidation de la Fondation, après la quittance de ses passifs, seront versés à la Fédération, ou si la Fédération cesse d'être un organisme de bienfaisance enregistré, à un ou plusieurs donateurs reconnus au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré. Elle est donc exonérée d'impôts sur le revenu et peut émettre des reçus aux fins d'impôt à ses donateurs.

Base de présentation Ces états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif qui font partie des principes comptables généralement reconnus du Canada et qui comprennent les principales méthodes comptables suivantes.

Utilisation d'estimations La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et passifs et des produits et des charges comptabilisés à la date des états financiers. Les résultats réels pourraient être différents des meilleures estimations de la direction à mesure que des informations additionnelles deviennent disponibles. Ces estimations et hypothèses sont examinées périodiquement et, lorsque des ajustements sont nécessaires, ceux-ci sont effectués dans l'exercice au cours duquel ils sont connus.

Les estimations importantes comprennent les hypothèses utilisées pour estimer : la juste valeur des placements et revenus de placement, les provisions pour les charges à payer et la ventilation des charges.

Fondation canadienne de la faune

Résumé des principales méthodes comptables

28 février 2018

Instruments financiers

Les instruments financiers sont des actifs ou passifs financiers de la Fondation qui, en général, représentent pour la Fondation un droit contractuel de recevoir de la trésorerie ou un autre actif financier d'une tierce partie ou l'obligation de payer de la trésorerie ou un autre actif financier à une tierce partie.

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à leur juste valeur, à l'exception de certaines transactions avec lien de dépendance.

La Fondation évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres et autres instruments cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent la trésorerie, certains placements et les créances. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes fournisseurs et charges à payer et montants dû à la Fédération canadienne de la faune. Les actifs financiers évalués à la juste valeur comprennent certains placements. La Fondation n'a aucuns passifs financiers évalués à la juste valeur.

Perte de valeur d'un actif financier

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à des tests de dépréciation lorsqu'il existe des indications d'une perte de valeur. Le montant de la réduction est comptabilisé dans l'état des résultats. La dépréciation précédemment constatée peut être reprise dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, pourvu que l'actif n'excède pas le montant établi avant la constatation de la perte de valeur. Le montant de la reprise est comptabilisé dans l'état des résultats.

Coûts de transaction des instruments financiers

La Fondation comptabilise ses coûts de transaction dans l'état des résultats de la période où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont ajustés selon les coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur origine, émission ou prise en charge.

Fondation canadienne de la faune

Résumé des principales méthodes comptables

28 février 2018

Devise étrangère

Les transactions qui ont eu lieu au cours de l'exercice en devise étrangère ont été convertis en dollars canadiens au taux de change effectif à la date de la transaction. Les actifs monétaires en devise étrangère, s'il y a lieu, ont été convertis au taux de change effectif en fin d'exercice respectif. Tous gains ou pertes qui résultent de cette conversion sont inclus dans la détermination de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges pour l'exercice respectif.

Trésorerie

Aux fins de l'état des flux de trésorerie de la Fondation, la trésorerie détenue dans les comptes de courtage présentés à la note 2 des présents états financiers est exclue des activités d'exploitation et font partie des activités d'investissement de la Fondation.

Constatation des produits et comptabilité par fonds

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour la comptabilisation des apports. Selon cette méthode, les apports affectés à l'exploitation générale ou à des fins restreintes pour lesquelles un fonds affecté n'a pas encore été établi sont constatés dans les produits du fonds général au cours de l'exercice auquel les charges liées sont engagées. Tous autres apports affectés sont constatés dans les produits du fonds affecté approprié. Les apports non affectés sont constatés dans les produits du fonds général lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré. Les apports de dotation sont constatés dans les produits du fonds de dotation.

Les produits financiers sont constatés dans les produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Les variations de la juste valeur des placements sont constatées à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds comme composante du fonds général ou comme composante d'un fonds affecté si elles sont associées à un placement d'un fonds affecté. Les produits financiers réalisés et les variations de juste valeur sur les ressources du fonds de dotation sont constatés dans les produits du fonds affecté connexe.

Les produits des activités de collecte de fonds sont constatés dans les produits dans l'exercice au cours duquel l'événement a lieu.

Fonds général

Le fonds général comprend la prestation des programmes, les activités de collecte de fonds et les activités administratives de la Fondation. Le fonds présente les ressources non affectées et les montants affectés à l'interne représentant le capital permanent, et les ressources affectées à l'externe et les charges pour lesquels un fonds affecté n'a pas été établi.

Fondation canadienne de la faune

Résumé des principales méthodes comptables

28 février 2018

Constatation des produits et comptabilité par fonds (suite)

Fonds affectés

Les fonds affectés comprennent :

- Les ressources affectées à l'externe qui doivent être utilisées pour le financement de projets spécifiques pour lesquels un fonds affecté a été établi; et
- Les produits financiers réalisés et les variations de juste valeur sur le capital du fonds de dotation qui doivent être utilisés conformément à la nature des affectations imposées par les contributeurs du fonds de dotation.

En plus des produits financiers non dépensés du fonds de dotation, la Fondation maintient le fonds affecté suivant :

Fonds canadien de la faune

Le fonds canadien de la faune a été établi par la Fédération canadienne de la faune pour financer divers programmes de conservation.

Fonds de dotation

Le fonds de dotation accumule du capital contribué à des fins de dotation. La nature de chaque fonds de dotation est la suivante :

Fonds commémoratif Orville Erickson

Tous les produits financiers générés par le capital du fonds font partie des fonds affectés à être utilisés pour fournir des bourses aux étudiants qui ont démontré un engagement et un enthousiasme pour la faune.

Fonds commémoratif Captain Richard Lloyd

Tous les produits financiers générés par le capital du fonds font partie des fonds affectés à être utilisés pour financer la recherche de rapace.

Fonds de bourse commémoratif Neil Maurer

Tous les produits financiers générés par le capital du fonds font partie des fonds affectés à être utilisés pour financer des projets liés à la foresterie.

Fonds de bourse Frances Elizabeth Hilder

Tous les produits financiers générés par le capital du fonds font partie des fonds affectés à être utilisés pour fournir des bourses aux étudiants aux fins de l'étude et de la recherche dans le domaine de la conservation des forêts.

Fondation canadienne de la faune Résumé des principales méthodes comptables

28 février 2018

Constatation des produits et comptabilité par fonds (suite)

Fonds de dotation (suite)

Autres fonds

Ces fonds sont constitués du fonds de l'ancien président et du fonds commémoratif Laurie Planck. Tous les produits financiers générés par le capital de ces fonds font partis des fonds affectés à être utilisés pour fournir du financement aux groupes scolaires des niveaux entre les sixième et neuvième années aux fins de la promotion de la conscience environnementale en plein air et pour fournir du financement aux étudiants pour exécuter des projets d'habitat dans leurs communautés, respectivement.

Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur placements

Les variations de la juste valeur des placements sont constatées aux résultats de la Fondation tels qu'elles se présentent. La Fondation sépare la partie non réalisée des variations de la juste valeur existantes à la fin de l'exercice comme une composante distincte des soldes des fonds général ou affectés, le cas échéant.

Apports de services

Les membres du conseil des fiduciaires offrent leurs temps à la Fondation afin de l'aider dans ses activités de prestation de services. Les membres du conseil des fiduciaires et d'autres bénévoles aident également avec les activités de collecte de fonds. Les apports de services ne sont pas reconnus aux états financiers en raison de la difficulté de déterminer la juste valeur.

De plus, comme énoncé à la note 8 des présents états financiers, la Fédération canadienne de la faune fait des apports de services à la Fondation. Ces services ne sont pas reflétés aux présents états financiers.

Ventilation des charges

Parfois, la Fondation entreprend des projets et/ou fournit des fonds pour atteindre ses objectifs comme énoncées dans la rubrique « Nature de l'organisation ». De plus, la Fondation s'engage dans des activités de collecte de fonds. Les coûts des activités de la Fondation comprennent les charges qui sont directement reliées à leur exécution. Les salaires et charges sociales de la Fondation ne sont pas ventilés aux activités. Par conséquent, les charges générales et administratives ainsi que les frais de collecte de fonds ne sont pas ventilés aux autres activités.

Fondation canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers

28 février 2018

1. Trésorerie

La trésorerie de la Fondation est déposée dans une banque à charte canadienne. Les montants de trésorerie aux présents états financiers dans les fonds général, affecté et de dotation sont une allocation des comptes bancaires du fonds général de la Fondation. Puisque les fonds de trésorerie sont détenus temporairement, ces fonds sont détenus sur une base consolidée et en général ne portent pas d'intérêt, sauf pour le compte d'épargne. Le compte d'épargne de 100 112 \$ (néant \$ en 2017) porte intérêt sur une base graduelle allant de 0,10 % à 0,60 %, ce qui représentait une moyenne de 0,57 % à la fin de l'exercice.

2. Placements

Les placements de la Fondation se composent d'instruments financiers portant intérêt et de capitaux propres et titres convertibles ne portant aucun intérêt. Les instruments financiers qui portent intérêt génèrent leur intérêt comme suit :

- Les comptes de trésorerie portent intérêt à des taux nominaux; et
- Les obligations canadiennes et provinciales, les obligations de sociétés ainsi que les autres instruments à produit fixe, portent un taux d'intérêt effectif moyen pondéré de 3,09 % (3,16 % en 2017).

Placements à court terme

	2018		2017	
	Valeur comptable	Coût	Valeur comptable	Coût
Trésorerie	18 707 \$	18 707 \$	1 965 \$	1 965 \$
Obligations gouvernementales canadiennes et provinciales, obligations de sociétés et certificats de placement garanti, à la juste valeur (voir ci-dessous)	104 180	104 180	95 690	95 690
	122 887 \$	122 887 \$	97 655 \$	97 655 \$

La valeur comptable des placements à court terme est répartie comme étant 17 367 \$ (3 350 \$ en 2017) pour le fonds général et 105 520 \$ (94 305 \$ en 2017) pour les fonds affectés et de dotation.

Les placements à court terme peuvent être facilement liquidés si nécessaire. La valeur comptable des placements à court terme comptabilisés au coût amorti se rapproche de leur valeur de marché actuelle. Le montant de la variation net de ces placements est le résultat des échéances, des rachats, des réinvestissements et des achats.

Fondation canadienne de la faune Notes afférentes aux états financiers

28 février 2018

2. Placements (suite)

Placements non courant du fonds général

	2018		2017	
	Valeur comptable	Coût	Valeur comptable	Coût
Actions et titres convertibles canadiens et américains, à la juste valeur	1 724 164 \$	1 516 216 \$	1 637 374 \$	1 373 888 \$
Obligations canadiennes et provinciales, gouvernementales et de sociétés, et instruments à produit fixe, à la juste valeur	330 570	329 755	388 198	375 720
	2 054 734 \$	1 845 971 \$	2 025 572 \$	1 749 608 \$

Les actions américaines sont présentées en dollars canadiens et ont une valeur comptable totale de 298 471 \$ en dollars américains (270 121 \$ en dollars américains en 2017).

La valeur comptable des placements non courant du fonds général reflète leur juste valeur actuelle. Le changement du montant net de ces placements est le résultat des échéances, des rachats, des réinvestissements, des achats et des variations de la juste valeur.

Placements non courant des fonds affectés et de dotation

	2018		2017	
	Valeur comptable	Coût	Valeur comptable	Coût
Actions et titres convertibles canadiens et américains, à la juste valeur	283 312 \$	249 135 \$	287 835 \$	244 072 \$
Bonds du gouvernement canadien, de gouvernements provinciaux ou de corporations, et les titres à revenu fixe, à la juste valeur	87 619	87 208	95 866	91 972
	370 931 \$	336 343 \$	383 701 \$	336 044 \$

Les actions américaines sont présentées en dollars canadiens et ont une valeur comptable totale de 47 433 \$ en dollars américains (45 964 \$ en dollars américains en 2017).

La valeur comptable des placements non courant des fonds affectés et de dotation reflète leur juste valeur actuelle. Le montant de la variation net de ces placements est le résultat des échéances, des rachats, des réinvestissements, des achats et des variations de la juste valeur.

Fondation canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers

28 février 2018

3. Apports reportés

Au cours d'un exercice financier précédent, la Fondation avait reporté un legs de 117 328 \$ à être utilisé pour un projet futur, tel qu'était convenu avec l'exécutrice d'une succession. Puisqu'un fonds affecté spécifique n'a pas été établi pour ce legs à ce moment-là, il a été reporté et ne sera donc pas inclus avec les produits du fonds général jusqu'à ce que le projet approprié est convenu et les charges connexes sont engagées. Un projet a été convenu et des charges associées de 100 000 \$ ont été engagées.

Le solde de 17 328 \$ (17 328 \$ en 2017) du legs est reporté jusqu'à ce que des charges supplémentaires appropriées sont convenues.

4. Informations sur le capital

Global

Le capital de la Fondation est composé de ses fonds général, affecté et de dotation, tel qu'énoncé aux notes 5, 6 et 7 des présents états financiers. Le but de chaque composante des fonds général, affecté et de dotation ainsi que les détails concernant les exigences imposées de l'externe sur le capital de la Fondation sont énoncées au résumé des principales méthodes comptables qui accompagne ces états financiers.

Objectifs

Les objectifs de la Fondation lors de la gestion de son capital sont de maintenir sa capacité de :

- Opérer efficacement;
- Fournir des liquidités suffisantes;
- Générer des flux de trésorerie prévisibles afin de promouvoir l'objectif de la Fédération canadienne de la faune, de favoriser la compréhension des processus naturels afin que les gens peuvent vivre en harmonie avec la terre en utilisant et ménageant ses ressources naturelles renouvelables d'une manière qui maintient sa productivité et sa beauté pour le bénéfice et l'enrichissement de la société à long terme;
- Générer des flux de trésorerie prévisibles afin de maximiser le financement de projets de conservation valables, qui concorde avec le rôle fondamental de la Fondation de distribuer des fonds à l'appui d'un large éventail de causes impliquant la faune et l'environnement canadienne;
- Rencontrer le contingent des versements tel que déterminé par l'Agence du revenu du Canada; et
- Avoir des fonds disponibles pour des augmentations inattendues de charges ou des diminutions des produits.

Autres montants

La Fondation a aussi un legs reporté lié a un projet futur, décrit à la note 3 des présents états financiers, qui est disponible pour financer un projet futur de la Fondation.

Fondation canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers

28 février 2018

4. Informations sur le capital (suite)

Autre information

En outre, les politiques de gestion de risques financiers de la Fondation, tel qu'expliqué à la note 9 des présents états financiers, furent établies afin d'aider la Fondation à rencontrer ses objectifs décrits. Le conseil d'administration de la Fondation n'établit pas de critères quantitatifs pour le retour de capital, autres que celles énoncés dans ses politiques de gestion des risques financiers.

5. Fonds affectés

Les fonds affectés à l'externe sont composés du produit gagné sur le capital détenu aux fins de dotation moins les charges engagées conformément à la nature des affectations imposées par les donateurs des fonds ainsi qu'un don qui est affecté par la Fédération canadienne de la faune.

	2018	2017
Solde des produits affecté à l'externe, début de l'exercice	218 516 \$	210 987 \$
Intérêts, dividendes et gain net réalisé sur la vente des placements du fonds de dotation	15 858	17 522
Bourses et subventions versées	(8 000)	(8 100)
Autres charges	(1 984)	(1 893)
	224 390 \$	218 516 \$
Gain net non réalisé sur le solde des placements, au début de l'exercice	47 657 \$	3 485 \$
Variation nette du gain non réalisé sur les placements pour l'exercice	(13 069)	44 172
	34 588 \$	47 657 \$
Solde total des fonds affectés, fin de l'exercice	258 978 \$	266 173 \$

Au cours de l'exercice 2018, la variation des gains et pertes non réalisé(e)s totalise une perte nette non réalisée de 13 069 \$ (gain de 44 172 \$ en 2017). Le gain ou la perte est constaté dans les fonds affectés à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Fondation canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers

28 février 2018

5. **Fonds affectés** (suite)

Les fonds affectés à l'externe sont liés aux fonds affectés et de dotation suivant :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Fonds canadien de la faune	220 \$	220 \$
Fonds commémoratif Orville Erickson	179 558	192 043
Fonds commémoratif Capitain Richard Lloyd	32 909	30 139
Fonds de bourse commémoratif Neil Maurer	3 938	3 617
Fonds de bourse Frances Elizabeth Hilder	41 283	39 090
Autres fonds	1 070	1 064
	<u>258 978 \$</u>	<u>266 173 \$</u>

6. **Fonds de dotation**

Le capital du fonds de dotation se compose de :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Fonds commémoratif Orville Erickson	112 929 \$	112 929 \$
Fonds commémoratif Capitain Richard Lloyd	74 620	72 420
Fonds de bourse commémoratif Neil Maurer	20 100	20 100
Fonds de bourse Frances Elizabeth Hilder	30 000	30 000
Autres fonds	1 845	1 845
	<u>239 494 \$</u>	<u>237 294 \$</u>

Le capital du fonds de dotation a augmenté de 2 200 \$ de dons pour l'exercice 2018 (2 151 \$ en 2017).

Fondation canadienne de la faune Notes afférentes aux états financiers

28 février 2018

7. Fonds général

	Pour l'exercice clos le 28 février 2018			
	Affecté à l'interne pour le capital permanent	Non affecté		Total
		Exploitation	Gain net non réalisé sur les placements	
Solde, début de l'exercice	1 251 534 \$	556 705 \$	275 964 \$	2 084 203 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice	-	42 749	(67 201)	(24 452)
	1 251 534	599 454	208 763	2 059 751
Affectations imposées à l'interne constituées de dons commémoratifs pour l'exercice (note 8)	42 749	(42 749)	-	-
Solde, fin de l'exercice	1 294 283 \$	556 705 \$	208 763 \$	2 059 751 \$

	Pour l'exercice clos le 28 février 2017			
	Affecté à l'interne pour le capital permanent	Non affecté		Total
		Exploitation	Gain net non réalisé sur les placements	
Solde, début de l'exercice	1 187 085 \$	556 705 \$	50 260 \$	1 794 050 \$
Excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice	-	64 449	225 704	290 153
	1 187 085	621 154	275 964	2 084 203
Affectations imposées à l'interne constituées de dons commémoratifs pour l'exercice (note 8)	64 449	(64 449)	-	-
Solde, fin de l'exercice	1 251 534 \$	556 705 \$	275 964 \$	2 084 203 \$

Fondation canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers

28 février 2018

7. **Fonds général (suite)**

Les comptes ci-haut ont été anciennement appelé le fonds de capital permanent. Depuis sa création, toutes les sommes reçues, soit comme dons commémoratifs ou frais d'abonnement à vie, ont été placées dans ce fonds pour conserver leur capital. Il était prévu que les sommes gagnées en raison de l'investissement de ces fonds seraient disponibles pour financer des projets de conservation valables.

Au cours de l'exercice 2018, la variation des gains et pertes non réalisé(e)s sur les placements totalise une perte nette non réalisée de 67 201 \$ (gain de 225 704 \$ en 2017). Les gains et les pertes sont comptabilisés dans le fonds général dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

8. **Opérations entre apparentés**

Certaines charges administratives de la Fondation sont payées par la Fédération canadienne de la faune (la « Fédération ») pour la Fondation, puis sont ensuite remboursées par la Fondation à la Fédération. La Fédération fournit aussi des services généraux et administratifs qui n'ont pas été totalement imputés à la Fondation et ne sont pas pleinement reflétés aux présents états financiers. Les charges à la Fondation pour des services administratifs pour l'exercice représentent des coûts recouverts et totalisent 1 874 \$ (92 038 \$ en 2017) et sont incluses dans les charges à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds de la Fondation. Ces opérations se font dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, ce qui représente le montant réel des charges engagées par la Fédération pour la Fondation.

Au cours de l'exercice 2018, le montant affecté à l'interne pour le capital permanent du fonds général de la Fondation a augmenté de 42 749 \$ (64 449 \$ en 2017) suite à des dons commémoratifs reçus en conjonction avec la Fédération.

De temps à autres, la Fédération et la Fondation financent leurs programmes entre eux. Au cours de l'exercice, la Fondation a versé des fonds à la Fédération au montant de 340 881 \$ (281 804 \$ en 2017) pour divers programmes. En outre, la Fondation a versé des fonds à la Fédération pour un montant de 206 789 \$ (182 828 \$ en 2017) et remboursé la Fédération pour des charges payées au nom de la Fondation de 88 150 \$ (106 963 \$ en 2017).

Les montants du fonds général dus à la Fédération de 237 079 \$ (31 452 \$ en 2017) résultent de la valeur nette des montants non versés liés aux dons commémoratifs recueillis, des charges générales et administratives payées par la Fédération pour la Fondation et pour le transfert de fonds de 206 789 \$ pour 2018. Ces montants dus et à recevoir de la Fédération ne portent aucun intérêt et sont remboursables sur demande.

Fondation canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers

28 février 2018

9. Risques et concentrations des instruments financiers

La Fondation est exposée à divers risques provenant de ses instruments financiers. L'analyse suivante fournit une mesure de l'exposition et des concentrations de risque de la Fondation au 28 février 2018.

Gestion des risques financiers

La Fondation gère son portefeuille de placements de telle manière que l'attente est que, selon les opportunités du marché disponibles, un niveau satisfaisant de croissance du capital et des produits conforme à la sécurité maximale du capital sera atteint. Les stratégies et les placements sélectionnés pour le portefeuille doivent être prudents et conformes à la nature conservatrice générale des objectifs de placement. La Fondation a établi des directives spécifiques pour les fonds de placements et de répartition de l'actif. Les directives de répartition de l'actif sont déterminées par des facteurs tels que les objectifs de rendement, la tolérance au risque, les besoins de liquidités et l'horizon de placement qui s'appliquent aux fonds individuels ainsi qu'aux intentions des donateurs. La politique de placement permet l'acquisition d'actions canadiennes et étrangères; des obligations et titres à revenu fixe; et de la trésorerie et placements à court terme qui seraient considérés comme des équivalents de trésorerie, car ils pourraient être facilement liquidés si nécessaire.

De plus, le compte d'opération de trésorerie de la Fondation est détenu par une banque à charte canadienne.

La Fondation ne participe dans aucune relation de couverture par le biais de ses opérations et ne détient ni utilise des instruments financiers dérivés aux fins de négociation.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à respecter ses obligations liées à ses passifs financiers, des exigences de charges et des autres obligations. La Fondation est exposée au risque à l'égard de ses comptes fournisseurs et charges à payer, les montants dus à la Fédération canadienne de la faune et sa capacité de fournir des fonds pour des projets. La Fondation atténue le risque de liquidité en limitant ses placements à des instruments financiers qui peuvent être facilement liquidés si nécessaire.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit de la Fondation est principalement à l'égard de ses créances.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux de change. La Fondation est

Fondation canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers

28 février 2018

9. Risques et concentrations des instruments financiers (suite)

Risque de change (suite)

exposée au risque de change en raison de ses placements américains tel que défini à la note 2 des présents états financiers. Au 28 février 2018, les placements comprennent 300 806 \$ libellés en dollars américains (316 085 \$ en dollars américains en 2017) et sont présentés en dollars canadiens.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt sur les marchés. La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et variables. Les obligations gouvernementales canadiennes et provinciales, les obligations de sociétés, les certificats de placement garanti et les placements à revenu fixe détenus par la Fondation, tel qu'énoncé à la note 2 de ces états financiers, portent intérêt à des taux fixes, de sorte que la Fondation est exposée au risque de juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. La Fondation ne détient pas de montants importants d'instruments financiers à taux variable alors le risque de flux de trésorerie associé est faible.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en question ou par son émetteur, ou par des facteurs qui influent sur tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La perte maximale en raison du risque de prix est représentée par la valeur comptable du portefeuille, comme indiqué dans la note 2 de ces états financiers. Au 28 février 2018, la Fondation a 1 881 297 \$ (1 925 209 \$ en 2017) investi en instruments de capitaux propres négociés sur des marchés actifs.

Risque de crédit d'investissement

Le risque de crédit d'investissement est le risque qu'une partie à un instrument financier cause une perte financière pour l'autre partie par le défaut de respecter une obligation. La Fondation est exposée au risque de crédit de l'investissement par sa trésorerie, ses certificats de placement garanti, ses obligations et titres à revenu fixe, tel qu'indiqué aux notes 1 et 2 de ces états financiers. Le risque de crédit découlant de ces placements est généralement limitée à la valeur comptable de ces investissements.

Risque de concentration de placement

Le risque de concentration de placement est le risque qu'un portefeuille de placement aura une plus grande exposition en raison d'une concentration dans des titres présentant des caractéristiques similaires ou soumis à des conditions économiques, politiques ou autres similaires. Risque de concentration de placement est atténué en assurant que le portefeuille limite les allocations géographiques ainsi que les limites des placements par entité.

Fondation canadienne de la faune Notes afférentes aux états financiers

28 février 2018

9. **Risques et concentrations des instruments financiers** (suite)

Changements des risques

Il n'y a eu aucun changement important dans l'exposition au risque de la Fondation depuis l'exercice 2017.

10. **Montants correspondants et informations financières**

Dans certains cas, des montants correspondants et informations financières de l'exercice 2017 ont dû être reclassés pour être conformes à la présentation des états financiers et aux informations financières adoptées pour l'exercice courant.

Fondation canadienne de la faune
Annexe des fonds affectés et de dotation

Pour l'exercice clos le 28 février 2018

	Fonds canadien de la faune	Fonds commémoratif Orville Erickson	Fonds commémoratif Capitain Richard Lloyd	Fonds de bourse commémoratif Neil Maurer	Fonds de bourse Frances Elizabeth Hilder	Autres fonds	Total
Actif net							
Trésorerie (note 1)	220 \$	19 777 \$	1 416 \$	- \$	130 \$	845 \$	22 388 \$
Placements à court terme (note 2)	-	3 385	74 314	24 038	1 713	2 070	105 520
Créances	-	94	-	-	24	-	118
Placements (note 2)	-	269 615	31 799	-	69 517	-	370 931
Comptes fournisseurs et charges à payer	-	(384)	-	-	(101)	-	(485)
	220 \$	292 487 \$	107 529 \$	24 038 \$	71 283 \$	2 915 \$	498 472 \$
Produits							
Dons	- \$	- \$	2 200 \$	- \$	- \$	- \$	2 200 \$
Intérêts et dividendes	-	9 586	1 786	321	2 386	6	14 085
Gain net réalisé sur vente de placements	-	1 044	-	-	729	-	1 773
	-	10 630	3 986	321	3 115	6	18 058
Charges							
Bourses et subventions	-	8 000	-	-	-	-	8 000
Autres	-	1 550	-	-	434	-	1 984
	-	9 550	-	-	434	-	9 984
Excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice avant l'élément ci-dessous	-	1 080	3 986	321	2 681	6	8 074
Variation nette du gain non réalisé sur placements (note 5)	-	(13 565)	984	-	(488)	-	(13 069)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice	-	(12 485)	4 970	321	2 193	6	(4 995)
Solde, début de l'exercice	220	304 972	102 559	23 717	69 090	2 909	503 467
Solde, fin de l'exercice	220 \$	292 487 \$	107 529 \$	24 038 \$	71 283 \$	2 915 \$	498 472 \$
Composé de :							
Produits affectés à l'externe (note 5)	220 \$	153 165 \$	25 925 \$	3 938 \$	40 072 \$	1 070 \$	224 390 \$
Gain net non réalisé sur placements (note 5)	-	26 393	6 984	-	1 211	-	34 588
Capital de dotation (note 6)	-	112 929	74 620	20 100	30 000	1 845	239 494
	220 \$	292 487 \$	107 529 \$	24 038 \$	71 283 \$	2 915 \$	498 472 \$

Fondation canadienne de la faune

Annexe des fonds affectés et de dotation (suite)

Pour l'exercice clos le 28 février 2017

	Fonds canadien de la faune	Fonds commémoratif Orville Erickson	Fonds commémoratif Capitain Richard Lloyd	Fonds de bourse commémoratif Neil Maurer	Fonds de bourse Frances Elizabeth Hilder	Autres fonds	Total
Actif net							
Trésorerie (note 1)	220 \$	20 127 \$	4 554 \$	- \$	95 \$	845 \$	25 841 \$
Placements à court terme (note 2)	-	915	67 190	23 717	419	2 064	94 305
Créances	-	95	-	-	23	-	118
Placements (note 2)	-	284 236	30 815	-	68 650	-	383 701
Comptes fournisseurs et charges à payer	-	(401)	-	-	(97)	-	(498)
	220 \$	304 972 \$	102 559 \$	23 717 \$	69 090 \$	2 909 \$	503 467 \$
Produits							
Dons	- \$	- \$	2 151 \$	- \$	- \$	- \$	2 151 \$
Intérêts et dividendes	-	11 283	2 699	585	2 511	30	17 108
Gain net réalisé sur vente de placements	-	414	-	-	-	-	414
	-	11 697	4 850	585	2 511	30	19 673
Charges							
Bourses et subventions	-	8 100	-	-	-	-	8 100
Autres	-	1 513	-	-	380	-	1 893
	-	9 613	-	-	380	-	9 993
Excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice avant l'élément ci-dessous	-	2 084	4 850	585	2 131	30	9 680
Variation nette du gain non réalisé sur placements (note 5)	-	31 708	8 912	-	3 552	-	44 172
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice	-	33 792	13 762	585	5 683	30	53 852
Solde, début de l'exercice	220	271 180	88 797	23 132	63 407	2 879	449 615
Solde, fin de l'exercice	220 \$	304 972 \$	102 559 \$	23 717 \$	69 090 \$	2 909 \$	503 467 \$
Composé de :							
Produits affecté à l'externe (note 5)	220 \$	152 085 \$	24 139 \$	3 617 \$	37 391 \$	1 064 \$	218 516 \$
Gain net (perte nette) réalisé(e) sur placements (note 5)	-	39 958	6 000	-	1 699	-	47 657
Capital de dotation (note 6)	-	112 929	72 420	20 100	30 000	1 845	237 294
	220 \$	304 972 \$	102 559 \$	23 717 \$	69 090 \$	2 909 \$	503 467 \$